

Sept hectares de plus protégés au Ouen Toro

VAL-PLAISANCE. Une extension de 6,8 hectares vient d'être classée en zone protégée du Ouen Toro. Cette nouvelle parcelle va bénéficier des nombreuses actions du plan de gestion. Une bonne nouvelle pour les associations.

C'est le point de vue préféré des amateurs de couchers de soleil spectaculaires. Une nouvelle parcelle de forêt sèche vient d'être officiellement intégrée à la zone protégée du Ouen Toro. Voisin du premier parking dans la montée, cet espace de 6,8 hectares précisément, s'ajoute aux 44 hectares qui étaient déjà protégés selon le code de l'environnement. Ce qui porte désormais à 51 hectares la surface totale de ce sanctuaire urbain. « C'est un lieu unique en ville qui combine des caractéristiques environnementales, historiques et de loisirs », rappelle Françoise Suvé, adjointe en charge de l'environnement.

PREMIERS ARBRES IL Y A 30 ANS

Propriété foncière de la Ville, ce site de 60 hectares est géré de manière partenariale par un groupe technique composé de la ville, de la province Sud, du conservatoire des espèces et des associations. « Le nouveau plan de gestion court sur cinq ans, de 2017 à 2021. C'est à la fois long et court, détaille Bruno Cerretti, chef de la subdivision entretien du paysage



Cette nouvelle parcelle est située juste à côté du premier parking dans la montée du Ouen Toro (en bleu).



PHOTOS S.C. ET VILLE DE NOUMÉA

Représentants d'institutions et d'associations ont travaillé ensemble, hier, sur cette parcelle qui souffre du manque d'eau. La ville de Nouméa possède deux aires de forêt sèche protégées, celle du Ouen Toro et les douze hectares du Parc forestier.

et du patrimoine végétal de la ville. On commence par faire un état des lieux, puis on établit les grands axes prioritaires. » Parmi lesquels les outils d'évaluation, la lutte contre les menaces ou la sensibilisation des publics.

En tout, une soixantaine de fiches actions existent. Un travail de fond très largement soutenu par les associations qui œuvrent sur le site depuis de nombreuses années, comme Mocamana, le WWF

ou Caledoclean pour ne citer qu'elles. Certains membres actifs font d'ailleurs partie du comité technique avec les institutions. « Les premières plantations d'arbres remontent à une trentaine d'années, raconte Hubert Géraux, représentant du WWF en Nouvelle-Calédonie. Le premier chantier écocitoyen a eu lieu en 2009. On a commencé avec 35 personnes. Ils étaient 85 lors du suivant, puis 200. La plus grosse plantation remonte à 2012 avec 4 503 arbres plantés. »

LIEU DE SÉCURISATION INDISPENSABLE

En 2017, la présence des bénévoles représente l'équivalent de 250 jours-hommes. « Aujourd'hui, les deux aires protégées de la ville sont des lieux de sécurisation indispensables pour des

dizaines de plantes qui sont en train de disparaître sans bruit du Grand Nouméa. » Une préservation qui participe également au retour de la faune en ville. Notamment des papillons et des abeilles. « On a constaté une présence très importante du Sphinx de Lifou, un gros papillon, simplement parce qu'il y avait eu une plantation de Rubiacées. » D'après Hubert Géraux, ces espaces pourraient également servir de laboratoire pédagogique pour les enfants du Grand Nouméa. « On pourrait imaginer des aires pédagogiques ou des nocturnes pour observer les geckos par exemple. »

La journée d'hier s'est conclue par deux visites des parcelles, la nouvelle et une de celles qui sont restaurées depuis 2009.

Stéphanie Chenais

40 000 arbres

ont été mis en terre au Ouen Toro en dix ans, mais d'après une estimation du WWF, un tiers n'aurait pas survécu. Sur les six hectares de plantes envahissantes, déjà trois hectares ont été éradiqués.

Repères

Un parrainage efficace

Parmi les récentes mesures de protection entreprises par les associations, le parrainage semble faire ses preuves. Actuellement, une dizaine de parcelles sont suivies de près par des structures indépendantes telles qu'une classe du collège de Magenta ou la CPS. Une fois les arbres en terre, les volontaires se chargent de l'entretien de leur zone, ce qui leur assure un avenir plus pérenne.

Un *Albizia guillainii* près des habitations

Présents hier, les botanistes de l'association Endemia ont tenu à rappeler qu'un *Albizia guillainii* avait été découvert en bordure de cette nouvelle parcelle classée. A quelques mètres des habitations. Une excellente nouvelle car jusqu'alors seuls six pieds de cette espèce avaient été identifiés en ville.